



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 13 FEVRIER 2016

Les bio face au défi de la grande région

La Maison de l'agriculture biologique 16 tenait jeudi son assemblée générale. Elle vient de se fédérer avec les autres groupements départementaux de producteurs bio de la grande région.



La MAB 16 compte 145 adhérents, producteurs, transformateurs, distributeurs ou consommateurs.

Photo Majid Bouzzit

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Les agriculteurs bio ont l'intention d'être des «acteurs forts» du développement agricole de la nouvelle région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. Pierre Bousseau garde en mémoire les promesses du nouveau président: «Alain Rousset s'est donné comme objectif de faire passer à 20% la part du bio dans la restauration collective», rappelle le président de la Maison de l'agriculture biologique de Charente. La MAB 16 tenait jeudi sa vingt-quatrième assemblée générale à La Couronne. L'occasion d'aborder les défis qui attendent l'agriculture bio pour l'année 2016.

Une nouvelle fédération régionale

Le territoire Aquitaine Limousin Poitou-Charentes compte 4 255 producteurs bio. L'Aquitaine a de l'avance avec 4,7% de sa surface agricole cultivée en bio, contre 3,5% en Limousin et 2,6% en Poitou-Charentes. Pour se faire entendre dans la grande région, les 12 groupements départemen-

taux d'agriculteurs bio se sont fédérés le 30 novembre et ont créé la Fédération régionale de l'agriculture biologique (Frab). «L'idée, c'est de pouvoir travailler de concert avec les élus régionaux au développement de la filière bio», décrit Pierre Bousseau.

Autre enjeu pour les producteurs picto-charentais: le Poitou-Charentes leur accorde, au titre de la mise en œuvre du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) jusqu'à 20 000 euros pour le maintien de leurs exploitations, contre 10 000 euros en Limousin. «En Aquitaine, cette aide est aussi plafonnée à 10 000 euros. Les montants restent les mêmes jusqu'en 2020, mais en 2018, la grande région pourra décider de les réajuster. À nous de peser pour qu'il n'y ait pas de nivellement vers le bas», analyse Pierre Bousseau.

Travail sur les filières laitières et céréalières

En Charente, l'agriculture bio est en progression: 1 800 hectares convertis de plus en 2015. Ce qui porte à 10 025 hectares les surfaces agricoles charentaises culti-

vées en bio. Et à 231 le nombre de producteurs bio dans notre département. La crise qui secoue le monde agricole pousse certains producteurs à se convertir. «Selon nous, il faut changer de modèle et ajouter de la plus-value à nos productions: le bio est une solution pour sortir de la crise», souligne Pierre Bousseau. Dans cette optique, la MAB 16, qui emploie quatre salariés, a créé l'an dernier un poste de technicien en grandes cultures afin de «lever le frein principal à la conversion qu'est le volet céréalière: le plus ardu au niveau maîtrise technique».

En 2015, en Charente, la MAB a ainsi accompagné 34 conversions et installations en bio, la majorité en élevage de bovins et en grandes cultures. Elle effectue également un travail sur la filière laitière où de nouvelles conversions sont attendues pour 2016. «Sachant que l'aspect financier des choses est également intéressant: 27 centimes le litre de lait en conventionnel, contre 47 centimes en bio», raisonne Pierre Bousseau. Qui passera la main de la présidence de la MAB 16 lors d'une nouvelle élection du bureau d'ici une quinzaine de jours.



Tastet vient d'ouvrir un magasin de fruits et légumes au Fief-du-Roy.



L'ancien Vét Affaires va retrouver une activité dans quelques semaines.



Les bonnes nouvelles redonnent le sourire à Stéphane Musseau.

Fief-du-Roy: Mr. Bricolage va réhabiliter sa friche

■ Depuis 2014, la friche de l'ancien Mr. Bricolage au Fief-du-Roy se dégrade

■ Le propriétaire vient d'annoncer sa réhabilitation

■ Une bonne nouvelle pour cette zone qui refléurit peu à peu.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Pour la vingtaine de commerçants et propriétaires de magasins des zones commerciales de Châteaubernard réunis jeudi soir pour l'assemblée générale de l'association de la zone commerciale du Fief-du-Roy, c'est «l'excellente» nouvelle de ce début d'année. Les 3 000 m² de l'ancien Mr. Bricolage qui se dégradent depuis deux ans vont changer de visage. «Nous allons réhabiliter le bâtiment. On va refaire le bardage, supprimer les cellules ajoutées ici et là pour conserver le bâtiment principal. Ensuite on devrait faire

plusieurs lots», a annoncé Thierry Blossé, le patron de Mr. Bricolage toujours propriétaire de la friche depuis le déménagement du magasin début 2014 au Mas-de-la-Cour.

«Travaux à l'automne»

Il a même avancé un calendrier : «Le projet est chez l'architecte. On devrait pouvoir déposer le permis de construire en mars pour commencer les travaux à l'automne.» Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard et vice-président de GrandCognac, présent à l'AG des commerçants a

pris la balle au bond : «On fera tout pour raccourcir les délais.» Concernant les candidats potentiels pour s'installer sur les deux ou trois lots, Thierry Blossé est prudent : «On ne sait pas encore mais il y a des contacts.»

Plusieurs annonces

Cette «excellente» nouvelle a été suivie de plusieurs autres qui viennent dessiner un sourire sur la zone du Fief-du-Roy, abonnée aux tuiles ces dernières années avec le départ en cascade de plusieurs enseignes en plus de Mr. Bricolage : Monsieur Meuble, Feu Vert, King Jouet, Vét Affaires... Les 600 m² laissés vacants par Vét Affaires, justement, ont été rachetés par des investisseurs à Jean-Pierre Rey, le promoteur qui a créé la zone commerciale au début des années 80. Bientôt une activité liée à la remise en forme va s'y implanter. «Il reste des clauses suspensives à lever. L'annonce officielle est imminente», a expliqué le porteur du projet jeudi soir. Il souhaite rester discret jusqu'à l'officialisation du projet.

Un nouveau magasin

Il y a aussi du concret avec l'ouverture en octobre dernier de «Chic», enseigne de vêtements,

chaussures, sacs à main, accessoires et ce jeudi du magasin Tastet, à l'arrière de la jardinerie Le Fief Fleuri. Un bel espace de 300 m² avec les pommes du producteur de Reignac mais aussi des produits locaux (fruits, légumes, fromages, volailles, confitures...) «Nous essayons de réduire au maximum les intermédiaires pour proposer des produits de qualité à des prix raisonnables», explique Fabrice Tulleau, associé de Daniel Sauvatre à la tête de Tastet.

Passerelle et tracteurs

Autres rayons de soleil, les annonces par Pierre-Yves Briand de l'avancement du projet de passerelle au-dessus de la rocade, permettant de relier Auchan au Fief-du-Roy, de l'ouverture prochaine de l'avenue de l'Europe, une voie qui rapprochera le Mas-de-la-Cour du Fief-du-Roy, de l'aménagement de la rue de l'Anissérie, la rue parallèle à la rocade après Auchan... «Pour la passerelle, je peux même annoncer que des crédits sont prévus dans le budget 2016 de GrandCognac», a indiqué le maire de Châteaubernard. Enfin, Raymond Valente, ancien marchand de machines agricoles et toujours propriétaire d'un grand bâtiment (Rullier Agri tech) a annoncé que d'ici un peu plus d'un

an quatre marques de tracteurs seront présentes entre le Fief-du-Roy et le Mas-de-la-Cour, notamment dans les trois bâtiments à peine sortis de terre le long de la rue de Beauregard.

«Ce sont de très bonnes nouvelles qui nous donnent de l'espoir», a conclu Stéphane Musseau, le président de l'association qui compte désormais vingt-six membres, dont certains sont basés au Mas-de-la-Cour : «Il est logique de travailler ensemble», (lire encadré).



Vide depuis janvier 2014, l'ancien magasin Mr. Bricolage va être entièrement réhabilité. Travaux prévus à l'automne.

Photos F. B.

Un seul nom pour les zones d'activité ?

Si l'association de la zone du Fief-du-Roy semble vouloir réduire, par son nom, son périmètre à cette seule zone d'activité, la réalité c'est que plusieurs de ses membres sont installés au Mas-de-la-Cour (et Bellevue). À commencer par son vice-président, Jocelyn Bellet, le patron de Clara Automobiles (Peugeot) qui a milité jeudi soir pour un nom commun : «Notre but c'est d'éviter que les gens fuient vers Angoulême ou Saintes et aussi d'informer ceux qui passent qu'il y a une zone commerciale étendue. Ce

serait plus simple que ces noms différents.» Pierre-Yves Briand, maire de Châteaubernard et vice-président de GrandCognac, a indiqué que c'était envisageable : «On pourrait avoir un nom générique et garder les appellations pour désigner des quartiers.» «Ça serait logique et fédérateur», estime Raymond Valente, un des plus anciens commerçants de la zone qui avait créé l'association des commerçants, industriels et artisans (Acia), ancêtre de l'actuelle.

Loisirs

Un bowling en piste rue du Dominant

L'ancienne verrerie industrielle «Cognac Multi-Décors», fermée depuis deux ans au giratoire de la rue du Dominant, pourrait bien avoir une nouvelle vie cet été. Sur ce terrain de 5 000 m² dont la moitié de parking, Richard Phelippeau, 45 ans, voit grand. Le maçon-carreleur-couvreur de Saint-Brice, associé avec son frère Wilfried, y annonce la création d'un bowling de 1 000 m², avec douze pistes mais aussi six billards, une salle de jeux et un bar-restaurant. «L'installation des pistes est confiée à un entrepreneur belge. On était partis pour neuf pistes mais on a la place pour faire mieux», précise celui qui pratique le bowling depuis vingt ans. Le sujet a été évoqué jeudi au conseil de Châteaubernard. Le maire a proposé aux porteurs du projet de s'installer... au futur complexe des Vauzelles. Mais les deux frères ont refusé, estimant que c'était «trop cher».



Douze pistes de bowling sont prévues.

Photo J. D.

” Le mot qui tue

Être habillé pour l'hiver par une secte gauchiste est assez réconfortant.

Michel Gourinchas, ex-camarade

Le maire de Cognac a depuis longtemps rangé la langue de bois dans sa poche. Surtout quand il s'agit de répondre aux attaques de ses anciens «camarades» du Front de gauche qui qualifiaient mercredi dernier sa politique d'«opportunisme», d'«enfumage» et même de «mascarade». Des attaques d'autant plus violentes de part et d'autre que face à lui, Michel Gourinchas a d'anciens adjoints comme Serge Lebreton, parti en claquant la porte en 2013 pour monter avec d'autres sa propre liste aux municipales. En tout cas, les anciens amis de la CGT ne sont pas près de battre à nouveau le pavé ensemble.



FRANÇOIS BONNEAU,

le président du Département, s'est découvert de nouveaux amis! Il a reçu les vœux, très privés et rappelant des souvenirs persos, de Marisol Touraine, la ministre de la Santé, et ceux d'Emmanuel Macron, un ministre de l'Économie l'appelant «mon cher François». Dommage, il n'y avait pas de cadeaux avec ces vœux qui étaient, en réalité, destinés à François Bonneau... le président socialiste de la région Centre!

■ Claude Mannalin

Le P-DG de Mannamiente

(Photo archives Majid Bouzzit)

a obtenu un délai de six mois pour mettre aux normes son entreprise de stockage de déchets amiantés, située à Châteaubernard.

C'est le sens de l'arrêté préfectoral daté du 22 janvier qui prolonge le délai d'instruction du dossier présenté par la société. L'enquête

publique avait révélé «des très mauvaises conditions de stockage» ou «l'absence de traçabilité des déchets». Mais ce sursis ne satisfait pas le maire de Châteaubernard: «Il n'est pas normal que cette société puisse continuer son exploitation de stockage de déchets dans de telles conditions», a indiqué Pierre-Yves Briand, maire, à son conseil municipal jeudi.



■ CHÂTEAUBERNARD

Fayemendie s'en prend de nouveau à L'Yeuse

Les accusations de Jean-Claude Fayemendie portées contre les gérants du restaurant de L'Yeuse, pour dégradation du site archéologique qui borde leur propriété et la rue de La Trâche, ont repris de plus belle, à la réunion du conseil municipal tenue jeudi soir.

Jean-Claude Fayemendie avait déjà estimé le 20 janvier, que l'hôtel voisin du site procédait à l'abatage d'arbres en toute illégalité sur des parcelles protégées. Des pierres constituant un rempart auraient été déplacées et un fossé datant du néolithique, dégradé. «C'est un vieux contentieux qui date de 2007 quand Fayemendie, maire et vice-président de la CDC, avait refusé de me céder la maison, propriété de la CDC, en bas de la rue de La Trâche, mais que j'ai réussi finalement à acquérir», a commenté hier Rémi Marcotte. «C'est une réserve de blaireaux et de chevreuils à laquelle personne ne doit toucher», a ajouté le créa-



Le site archéologique de La Trâche avait fait l'objet d'une description d'Alain Lange, dans le bulletin de l'Institut d'histoire et d'archéologie du Cognacais. Photo CL

teur des «Jardins respectueux» de L'Yeuse, qui s'étendent sur la propriété du restaurant éponyme, en contrebas de la falaise de la rue de Bellevue. «Nous irons sur place voir ensemble de quoi il retourne», a tranché la première adjointe, Dominique Petit.

Agriculture: la grande distribution ciblée

Les ministres de l'Agriculture et de l'Economie ont accentué la pression sur la grande distribution, hier, lors d'une réunion, à laquelle participaient aussi industriels et agriculteurs, alors que la colère des agriculteurs ne faiblit pas sur le terrain.

«Il n'est pas acceptable que les négociations commerciales conduisent en 2016 à des baisses de prix pour les filières en difficulté», a déclaré le ministre de l'Economie Emmanuel Macron devant la presse, à la fin de la rencontre, en annonçant un point d'étape d'ici à la mi-mars.

Les deux ministres ont tapé du poing sur la table pour essayer de casser l'engrenage qui s'est

mis en place depuis plusieurs années: la grande distribution faisant pression pour que les industriels baissent leur prix et ceux-ci estimant qu'ils ne peuvent descendre leurs coûts qu'en payant moins cher leur matière première aux agriculteurs.

Stéphane Le Foll et Emmanuel Macron ont donc demandé aux différents acteurs de «faire des propositions concrètes» pour faire évoluer le cadre des négociations commerciales. Cela pourrait notamment passer par la contractualisation «pour mettre plus de transparence et éviter que les marges soient captées par un tel ou un tel», a expliqué M. Macron. Mais, la



contractualisation ne fait pas l'unanimité. «C'est quelque part devenir des sous-traitants de la grande distribution et nous ne le voulons pas», a déclaré le président de l'Ania Jean-Philippe Girard.

La réunion d'hier se voulait un signe d'apaisement envers des agriculteurs à bout, qui ont multiplié les actions, malgré le remaniement et les annonces présidentielles.

L'école entrouverte aux handicapés

Les handicapés sont mieux inclus à l'école qu'au collège ou au lycée, relève le Conseil d'évaluation du système scolaire. Il salue les progrès, mais souligne: «La France reste au milieu du gué»

Les progrès de la France dans la scolarisation des élèves handicapés se sont plus concrétisés en primaire qu'au secondaire, et pas assez dans l'accès aux bâtiments, selon une conférence de comparaison internationale qui a émis hier des recommandations pour aller plus loin.

Une loi de 2005 a ouvert plus largement les portes de l'école aux enfants handicapés, jusque-là surtout cantonnés dans des instituts médico-sociaux. Depuis, «les progrès ont été fulgurants», salue Nathalie Mons, présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), qui a co-organisé fin janvier la conférence de comparaison internationale avec le Centre international d'études pédagogiques (CIEP).

Comme la majorité des pays euro-



La prise en charge financière de l'enseignement à distance du Cned devrait aller au-delà de l'école obligatoire (seize ans), réclame le Cnesco. Photo archives AFP

»

Il faut éliminer les barrières physiques

péens, «la France a adopté le modèle de l'école inclusive, qui n'est plus strictement enfermée dans une vision médicale du handicap», mais «accepte les différences comme une diversité».

En dix ans le nombre d'enfants scolarisés en milieu ordinaire a presque doublé. A la rentrée 2014, il y avait 330.247 élèves handicapés scolarisés: 53% en classe ordinaire, 24% en classe spécialisée, 21%

dans des établissements spécialisés sous la tutelle du ministère de la Santé et 2% en scolarisation partagée (spécialisée et ordinaire). Mais la France reste «au milieu du gué». Un quart des écoles construites depuis 2008 ne respectent pas les règles d'accessibilité. L'inclusion s'est davantage concrétisée en maternelle et à l'école élémentaire qu'au second degré, où il y a quatre fois moins d'élèves handicapés au lycée qu'au collège. Beaucoup de jeu-

nes ne sont plus scolarisés après 15 ans.

Plus de la moitié (58%) des lycéens handicapés sont scolarisés dans une filière professionnelle, contre un tiers pour l'ensemble des élèves. De même, les jeunes d'origine modeste sont surreprésentés parmi les élèves handicapés.

Pour aller plus loin dans l'inclusion, la conférence préconise d'«éliminer les barrières physiques»: toute construction ou reconstruc-

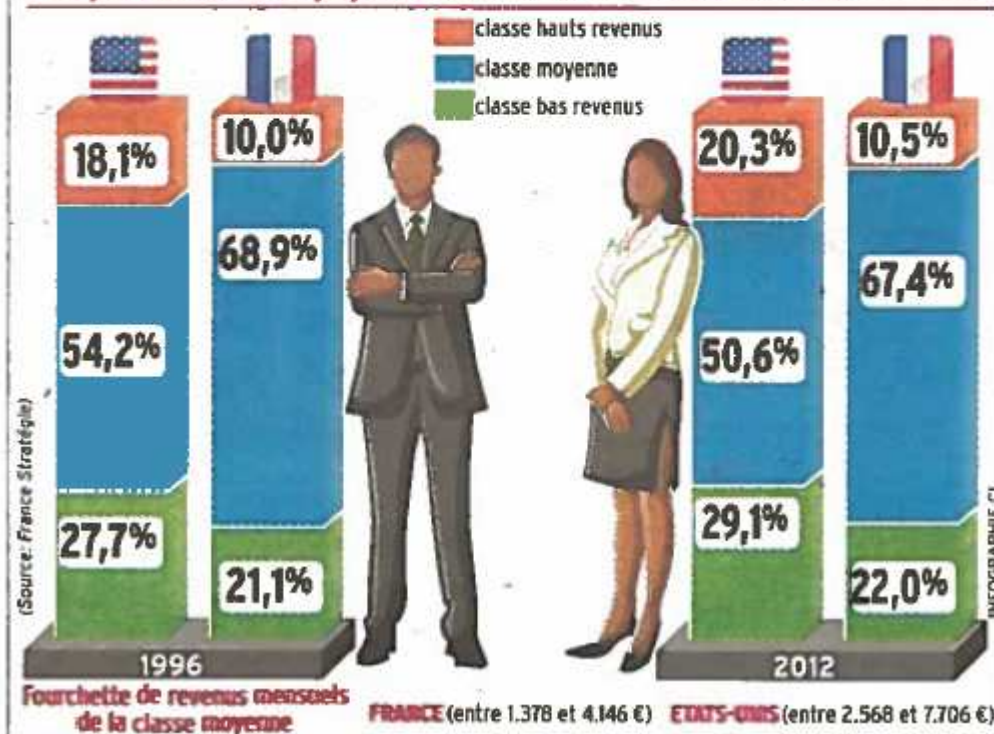
tion d'établissement scolaire doit respecter les règles d'accessibilité, tout comme les transports scolaires. Les enseignants doivent être formés à l'évaluation des élèves handicapés et à la diversité des méthodes pédagogiques.

Il faudrait aussi développer le tutorat entre les élèves handicapés et les autres, désigner dans chaque établissement un enseignant capable de répondre aux questions des différents acteurs.

Les classes moyennes "fondent"

Deux Français sur trois et un Américain sur deux appartiennent à la classe moyenne, définie selon des critères de revenus (voir ci-dessous). Mais ce gros bloc de population est en train de "fondre" dans les deux pays pour des raisons inverses, selon David Marguerit, expert à France Stratégie, qui a mené cette étude. Aux USA, "toute une catégorie de personnes accède à la classe des hauts revenus" a-t-il confié à 20 Minutes. "En France, c'est exactement l'inverse". Peu rassurant, il ajoute: "Il peut s'agir d'une amorce d'un vrai déclin".

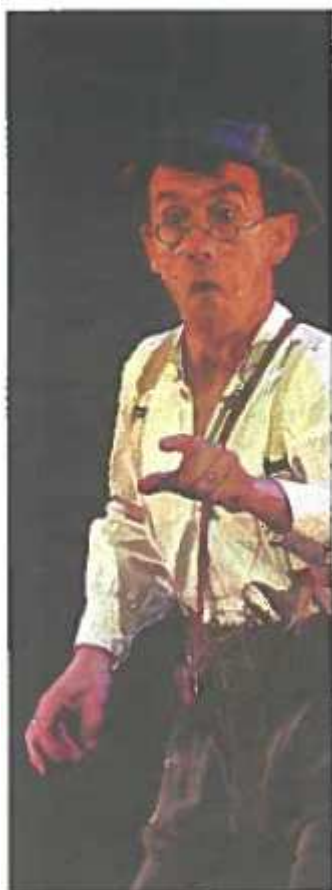
Répartition de la population adulte selon la classe de revenus



CHÂTEAUBERNARD

Paulo

Spectacle humour à travers champs.
Le Castel. 20h30. 20€. 05 45 32 76 87.



Repro CL



Le débat sur le traitement du chômage ne baisse pas d'intensité. PHOTO AFP

Indemnisation des chômeurs : retour des « coupables »

Rien ne change. Déjà en 2014 politiques, journalistes des JT et autres « experts » avaient fait chorus. Faits, études et analyses, qui s'inscrivent en faux contre la démagogie ambiante, sont ignorés.

L'Assurance-chômage (Unédic) est un organisme paritaire privé financé par les cotisations des salariés et employeurs du secteur privé. Bien que payé par Pôle emploi, tout ce qui est « solidarité » relève de l'État.

Or seuls 47 % des chômeurs sont indemnisés. De plus, on impose un différé d'indemnisation de sept jours, auquel on ajoute les congés payés, préavis et indemnités de rupture. Enfin, une infime minorité gagne les 6 000 euros dont les médias font leurs choux gras.

10 % des ressources vont au fonctionnement de Pôle emploi (qui ne cotise pas à l'Unédic !).

Lors d'un journal télévisé de 20 heures sur France 2, au final on montrait que notre régime

n'était pas le plus favorable d'Europe. Mais surtout, dès 2001, une étude économique avait montré que la dégressivité n'avait eu aucun effet sur la reprise d'emploi. Étude confirmée par M. Coquet, de l'Institut de l'entreprise. Il met en exergue entre autres : la charge indue du régime des intermittents du spectacle, qui devrait relever de l'État le secteur public industriel et commercial qui échappe aux cotisations.

Allons plus loin : face à ce fléau, pourquoi ne pas transférer à l'Unédic les fonds de l'indemnité représentative de frais de mandat des élus (6,5 millions par mois !), faire cotiser à la hauteur requise tous les fonctionnaires (comme c'est le cas en Europe) ? Ainsi mythes, ignorance, populisme font bon ménage au détriment de la réalité.

Ajoutons, pour faire bonne mesure, que les administrateurs de l'Unédic viennent à l'unanimité de se voter la reconduction de frais pour plus de 4 millions d'euros (dont 900 000 pour le Medef) ! Chacun appréciera.

Daniel Lagrula, Saint-Symphorien (33)

De lourdes sanctions requises contre Uber

TRANSPORT Une amende de 1 million d'euros a été demandée contre l'application controversée

Le parquet a demandé hier au tribunal correctionnel de Paris de lourdes sanctions contre Uber France pour son application controversée de transports entre particuliers UberPop, suspendue depuis juillet. Respectivement 50 000 et 70 000 euros d'amende ont en outre été requis contre ces deux responsables, le directeur général d'Uber France, Thibaud Simphal, et le directeur d'Uber pour l'Europe de l'Ouest à l'époque des faits, Pierre-Dimitri Gore-Coty.

Uber encourt une peine maximale de 1,5 million d'euros d'amende. La société et les deux dirigeants sont poursuivis devant le tribunal notamment pour « organisation illégale d'un système de mise en relation de clients avec des personnes qui se livrent au transport routier de personnes à titre onéreux » sans être une entreprise de transport, un taxi ou un véhicule de tourisme avec chauffeur (VTC), infraction prévue par la loi Thévenoud du 1^{er} octobre 2014.



Thibaud Simphal. PH. « LE PARISIEN »

Dans son réquisitoire, la représentante du ministère public s'est attachée à démontrer point par point l'argumentation de la défense, qui plaide la relaxe. Elle a également fait part de sa frustration et de son agacement face aux « réponses standard » des prévenus.

Il leur est, entre autres, reproché d'avoir mis en relation des clients avec des particuliers qui, moyennant finances, utilisaient leur véhicule privé pour les transporter sans payer de charges.

Pierre-Yves Briand, candide et loyal

Pierre-Yves Briand joue-t-il le candide, ou entretient-il une vraie naïveté ? Le maire de Châteaubernard s'est plongé dans une drôle de mare, celle du Conseil départemental, où il explore les joies de la pure politique. « Avec le conseil municipal, je croyais être vacciné, mais là, c'est une autre échelle. C'est un jeu de rôles, assez extraordinaire à découvrir ! », confie le conseiller départemental de Cognac 2. Lui qui se revendique le cœur à gauche prenait le relais de Jean Gombert, certes non encarté mais qui siégeait avec la droite, tout comme son équipière, Émilie Richaud. Il reste convaincu que certaines décisions seraient les mêmes, quelle que soit la couleur politique, s'il ne fallait pas par principe afficher son opposition avec des « arguments parfois limites ». Les critiques de la gauche semblent renforcer son adhésion au camp de la droite. « À partir du moment où l'on est en équipe, je



Pierre-Yves Briand découvre un « jeu de rôles ». PHOTO PHIM

suis loyal. François Bonneau est quelqu'un qui œuvre pour la Charente, il fait ce qu'il croit être bon. Je le soutiens totalement, la question ne se pose même plus », tranche celui qui avait poussé la candidature à la présidence du centriste Jérôme Sourisseau.



Pierre-Yves Huché et Fabrice Tuleau viennent d'ouvrir un commerce de fruits et légumes sous l'enseigne Tastet. PHOTO PH. M.

« Tout le monde revient au grand galop »

FIEF DU ROY La zone enregistre un spectaculaire sursaut, avec de multiples mouvements

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

Quel renversement de situation ! Il y a un an, quand l'association du parc commercial du Fief du Roy a été relancée, la zone paraissait moribonde, comme vouée à un inexorable déclin. Aujourd'hui, voilà que ça bouge dans tous les sens, comme un joli pied de nez au destin. « On a voulu nous enterrer. Aujourd'hui, tout le monde revient au grand galop ! », s'avoue Mickael Dubois, gérant de Sport 2000 et trésorier de l'association.

L'assemblée générale de celle-ci, jeudi soir, a permis de recenser les différents mouvements. En commençant par le plus attendu, celui de l'ancien Mr Bricolage, locomotive de la zone qui a déménagé en mars 2014 au Mas de la Cour. « On a pris une décision, on va réhabiliter ce bâtiment, en refaisant le bardage et en supprimant des cellules qui avaient été ajoutées au fil du temps. Le projet est en train d'être dessiné par un architecte », annonce le propriétaire, Thierry Blosse.

Reprises et créations

Plusieurs pistes étaient envisagées, le lancement d'une nouvelle activité en interne, l'arrivée d'une grosse enseigne... Finalement, la famille Blosse a opté pour une séparation en quatre cellules, de 800 à 1000 m² chacune, qui seraient disponibles cet automne. Thierry Blosse n'en a pas dit plus, mais des sociétés d'envergure seraient intéressées.

Un concessionnaire agricole, Rullier, va également déménager au Mas de la Cour. Mais à la place, ce sont deux sociétés du même créneau qui débarquent. « D'ici un an, il y aura quatre marques les unes à côté des autres, représentant 50 % du marché des tracteurs en France », observe le propriétaire des locaux, Raymond Valente.

À deux pas, l'ancien Monsieur Meuble est découpé en deux cellules, de 500 et 600 m². La première a trouvé preneur, un projet dans « les biens de la maison ». Il y a aussi Locatoumat, qui va bouger sur un terrain actuellement en friche. L'ancien Feu Vert, pour lequel le propriétaire Stéphane Musseau a des contacts qui devraient aboutir en 2016.

AMÉNAGEMENTS

La passerelle à l'étude

Manque d'entretien, de signalisation, de sécurité pour les piétons, il y avait beaucoup à faire pour l'attrait de la zone du Fief du Roy. Le redémarrage de l'association a permis de renouer le dialogue avec Grand-Cognac. Déjà, les tondeuses passent plus souvent. Et il y a des réflexions sur la signalisation et sur la requalification de la voirie et du traitement des eaux pluviales.

L'avenue de l'Europe devrait bientôt être prolongée, indique le maire de Châteaubernard. Il fallait pour cela résoudre la question du relogement d'une famille de voyageurs. Pierre-Yves Briand mise aus-

tir en 2016. L'ancien Vet'Affaire, où une affaire est en train de se monter dans un tout autre créneau.

On peut ajouter Saveurs des Cépages, qui s'est installé en avril 2015 dans un local appartenant à la jardinerie du Fief du Roy.

« On a stabilisé le chiffre d'affaires de la cave, et cela nous permet de développer le côté armurerie et simulation de tir », apprécie Jean Fort, précédemment basé rue de Bellefonds. Son effectif est passé de deux à quatre salariés.

Juste à côté, la société Tastet a ouvert un commerce jeudi, deux semaines après avoir fait de même à Champniers. Productrice de pommes, elle veut développer sa partie commerciale. « Nous sommes toujours présents sur une

trentaine de magasins de marché de plein vent. Mais on a constaté qu'il y avait une demande pour avoir les fruits et légumes du marché disponibles toute la semaine », explique Fabrice Tuleau, l'un des cinq associés.

Un nom unique ?

Il n'y a pas de nouvelles du côté de l'ancien King Jouet, pourtant bien placé. Mais la tendance est là, le Fief du Roy reprend du poil de la bête. « Quand je suis arrivé en 2013, j'ai constaté que la zone s'était endormie sur ses lauriers. On a senti le vent du boulet. Mais historiquement, pour les Cognacais, le commerce, c'est ici », estime Mickael Dubois.

« On aurait sans doute dû réagir plus tôt. Mais tout le monde était le nez dans le guidon », juge le président Stéphane Musseau. De 28 adhérents, l'association est passée à 35, représentant environ 80 % des magasins. Certains sont basés dans la zone du Mas de la Cour, avec laquelle Stéphane Musseau souhaite tisser une cohérence.

Il se pose d'ailleurs aujourd'hui la question d'un nom unique pour tout le monde. « C'est loin d'être facile, cela peut engendrer des coûts », prévient le maire de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand. L'idée pourrait être un nom global pour la communication, divisé en « quartiers ». Mais pour Mickael Dubois, il n'est pas question de renoncer à l'intitulé « Fief du Roy », le plus historiquement implanté dans la mémoire locale.

Amiante et odeurs polluantes, deux entreprises sur le gril

Les derniers points procéduraux de l'épineux dossier relatif à l'installation d'une exploitation d'un centre de transit de déchets amiantés par la société Mannalin Participations, implantée au Mas de la Cour, n'ont pas rassuré les conseillers municipaux réunis jeudi 11 février.

Ladite société exerce son activité depuis 2010 sans autorisation administrative et en faisant fi des prescriptions légales. Une enquête publique avait été diligentée à la fin de l'été, soldée par un rapport accablant et un avis négatif du commissaire enquêteur, au mois d'octobre dernier. Le préfet disposant alors de trois mois pour rendre son arrêté préfectoral d'autorisation ou non d'installation, a choisi de proroger le délai de six mois supplémentaires à compter du 28 janvier, faute d'un délai suffisant pour statuer.

« Les nuisances continuent »

Les élus ont pris connaissance jeudi soir de l'arrêté motivé du préfet. Jean-Claude Fayemendie, chef de file de l'opposition, est monté au créneau : « J'accuse les services de la préfecture de ne pas prendre leurs responsabilités. Les nuisances continuent ». Si le maire Pierre-Yves Briand ne s'appesantit pas sur la prolongation de l'instruction, il rejoint l'élue d'opposition en ce sens que la société a le droit de poursuivre son activité tout en continuant de s'asseoir sur la réglementation alors que les services de l'État sont informés. Le maire a convenu d'un petit « mieux » : les travaux de réfection de la couverture de l'alvéole



L'opposition ne se satisfait pas des explications de Verallia. S.B.

Un bowling, bientôt

L'installation prochaine d'un bowling en lieu et place de l'ancienne entreprise Cognac Multi Decor, rue du Commerce, inquiète Laetitia Feitu, élue d'opposition. Pierre-Yves Briand le reconnaît « ce n'est pas l'emplacement idéal ». Il a bien essayé d'en dissuader l'intéressé

(NDLR Richard Phelippeau) en l'orientant vers le complexe aquatique des Vauzelles, lieu plus adapté, avant d'admettre impuissant que « la volonté et les moyens financiers n'étaient pas là ». Un permis de construire a été depuis délivré en mairie.

destinés à recevoir l'amiante sont en cours.

Verallia n'a rien changé

L'autre société remise sur le gril fut Verallia. Lors d'un précédent conseil, Jean-Claude Fayemendie avait fait état d'odeurs suspectes se dégageant des fours au cours de la nuit, qu'il imputait peut-être aux résidus des électrofiltres réinjectés dans ces mêmes fours. Le maire s'était alors engagé à demander des éclaircissements. L'élue d'opposition a réinterpellé l'édile à ce sujet jeudi soir. « L'entreprise n'a rien changé dans le processus de fabri-

cation. Eux ne se sentent pas responsables et concernés », a relaté Pierre-Yves Briand.

M. Fayemendie n'est pas de cet avis et va plus loin en évoquant des pièces mécaniques mises dans le four à des fins de nettoyage. Le maire préfère s'en tenir aux propos du directeur et laisser agir les syndicats. Un statu quo qui n'est pas du goût de l'élue d'opposition. Informé d'une enquête syndicale en cours, il rappelle sa qualité d'élue « A la différence des salariés, je suis entièrement libre. Je ne reçois aucune contrainte patronale sur ma vie ».

Sandra Balian

Zone euro : 1,5 % en 2015

CROISSANCE C'est la meilleure performance depuis trois ans, mais les analystes sont moins optimistes pour 2016

L'économie de la zone euro a affiché sa meilleure performance depuis quatre ans en 2015, mais les nuages s'accumulent pour 2016, notamment à cause des turbulences boursières et du ralentissement en Chine, selon des données publiées hier.

L'économie de la zone euro a progressé de 0,3 % au quatrième trimestre, ce qui porte à 1,5 % la croissance sur l'année 2015, selon la première estimation de l'Office européen des statistiques.

Mais tous les analystes s'accordent à dire qu'il n'y a pas de quoi pa-voiser. Tout d'abord, la zone euro a mieux commencé 2015 qu'elle ne l'a terminé : + 0,5 % de croissance au premier trimestre et + 0,3 % aux troi-sième et quatrième.

« Nous n'avons pas de panne de croissance dans la zone euro pour l'instant. Mais le ralentissement au quatrième trimestre en France et les commentaires de l'Office alle-mand des statistiques suggèrent que la croissance a été surtout sou-tenue par les investissements des entreprises et des ménages, ainsi que les dépenses publiques », ont commenté les analystes de Capital Economics.

La première économie de la zone euro, l'Allemagne, a ainsi vu son pro-duit intérieur brut (PIB) progresser de 0,3 % au quatrième trimestre, in-changé par rapport au trois mois précédents.

« C'est la consommation inté-rieure des ménages et des entrepri-ses qui a, à elle seule, tiré la crois-sance. Le commerce extérieur a eu une contribution négative », a pré-cisé l'Office allemand des statisti-ques, exportations et importations reculant toutes les deux, les premiè-res de manière plus marquée que les secondes.